

SAINT-SULPICE

Commune de l'Ain



**Bulletin
Municipal
2025**

SOMMAIRE

P-2	Sommaire
P-3	Le mot du Maire
P-4/5	Bilans financiers 2023
P-6	Fiscalité
P-7	Réalisations 2024 / Projets 2025
P-8	Comité des Fêtes
P-9	Point associations
P-10/11	Saint-Sulpice et ses enfants
P-12	Centre de loisirs / Sou des écoles
P-13	Cantine
P-14	Bibliothèque
P-15	Union des Chasseurs de St Didier-St Sulpice
P-16	Société de Chasse de Marsonnas
P-17	Football Club
P-18	Planète tennis / Evasion Tradition
P-19	Sapeurs-Pompiers / Don du Sang
P-20	Infos sur Salle des fêtes / Arbre de Vie / Espace sans tabac
P-21	Infos sur Grand Bourg Agglomération
P-22/23	Informations utiles et associations utiles
P-24	Restitution Atlas de la Biodiversité Communale

MAIRIE :

Horaires d'ouverture du public :

- Mardi de 8h à 10h
- Mercredi de 13h30 à 18h30
- Jeudi de 8h à 12h
- Vendredi de 8h à 10h

Mme le Maire reçoit les administrés sur rendez-vous

Tel : 04 74 51 17 32 (messagerie vocale)

- **Mail :** accueil@saint-sulpice01.fr

- **Site web :** www.saint-sulpice01.fr

- **Les comptes-rendus des conseils municipaux** sont consultables sur le site web et affichés pendant 2 mois sur le panneau d'affichage de la Mairie

- informations ponctuelles via l'application
« Panneau Pocket »

Etat civil 2024 :

- **Naissances : 3**
- **Mariage : 3**
- **PACS : 0**
- **Décès : 1**

Depuis le 1^{er} janvier 2022, vous pouvez déposer vos **demandes d'urbanisme** : Certificat d'Urbanisme, Déclaration Préalable, Permis de Construire, Permis de Construire de Maison Individuelle, sur :
<https://portail.siea-sig.fr/sve/x/001387>

230C Route de la Mairie – 01340 SAINT-SULPICE

accueil@saint-sulpice01.fr

www.saint-sulpice01.fr

Chères Saint-Sulpiciennes, Chers Saint-Sulpiciens,

En tant que Maire, il est de ma responsabilité de veiller à ce que notre développement se fasse de manière réfléchie et adaptée aux besoins de tous.

Chaque décision prise en matière d'investissement est mûrement réfléchie, car je suis consciente des enjeux qui en découlent pour notre avenir collectif. Cependant, je souhaite également vous informer que la situation politique nationale actuelle pourrait entraîner des délais dans certains projets, notamment ceux liés aux financements des cheminements doux et autres infrastructures essentielles.



En 2023, j'ai souhaité la réalisation d'un Atlas de la Biodiversité Communale. Ce projet ambitieux a pour but de cartographier et d'analyser la richesse naturelle de notre territoire. Il sera un outil précieux pour mieux comprendre, protéger et valoriser notre environnement naturel.

Pour mener à bien ce projet, nous avons eu besoin de votre participation et de votre soutien. Chacun de vous, par votre engagement et votre connaissance du terrain, a pu contribuer à la réalisation de cet atlas. Nous avons réalisé des ateliers participatifs et des sorties sur le terrain pour recueillir ensemble les données nécessaires. Je tiens plus particulièrement à remercier Virginie Roquet, conseillère municipale et Présidente de la commission Développement durable qui présentera avec notre partenaire la restitution de cet ABC lors de la cérémonie des vœux. J'ajoute que nous avons obtenu des financements importants du Département et de l'Europe.

Cette initiative est plus qu'un projet scientifique, c'est une aventure collective où chaque geste compte pour le bien-être de notre commune et des générations futures. Ensemble, faisons de notre village un exemple de préservation de l'environnement et de développement durable.

Soyez assurés que, malgré ces défis, ma priorité reste l'intérêt de chaque habitant. Votre bien-être et votre qualité de vie sont au centre de mes préoccupations. Je m'engage à continuer à travailler sans relâche pour que notre commune prospère, tout en tenant compte des réalités actuelles.

Ensemble, poursuivons de construire une commune qui répond et qui garantit un avenir serein pour chacun d'entre nous. Je veux que vous sachiez que vous pouvez compter sur votre Maire, les adjoints, le conseil municipal, notre dévouée secrétaire de mairie Sylvia Servignat et notre agent technique efficace David Michoux pour défendre vos intérêts et œuvrer au mieux pour notre collectivité. Je les remercie de leur confiance et de leur engagement à mes côtés.

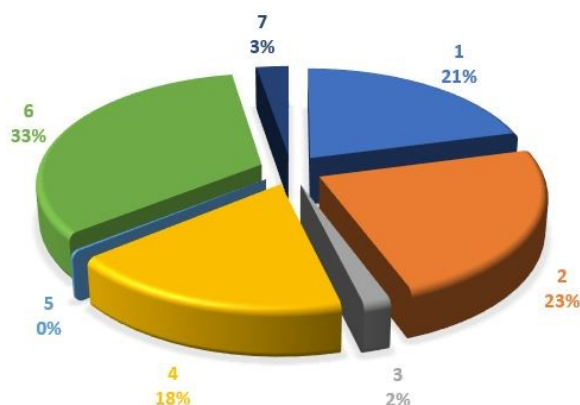
Clotilde Fournier, Maire

Dimanche 12 Janvier 2025 - 10h30 : Cérémonie des vœux.

Excercice 2023

Section « Fonctionnement »

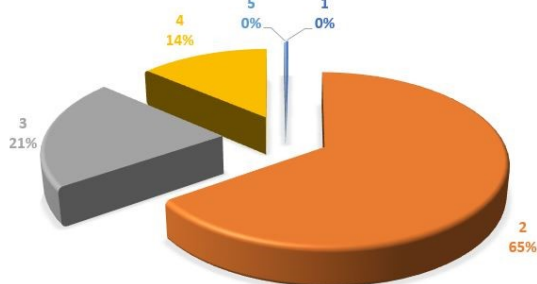
DÉPENSES



1- Charges à caractère général (Eau, énergie, gestion courante)	31 871,24 €
2- Charges de personnel	35 879,79 €
3- Atténuation des produits (Reversement FNGIR)	2 705,00 €
4- Charges de gestion courante (Indemnités élus, subventions)	27 471,19 €
5- Charges financières (Intérêts d'emprunts)	358,68 €
6- Scolarité, contribution organismes	50 343,52 €
7- Amortissements	4 077,12 €

Total des dépenses : 152 706,54 €

RECETTES



1- Produits de services (concessions)	383,27 €
2- Impôts et taxes	111 091,75 €
3- Dotations et participations	35 860,50 €
4- Revenus log. Communaux et location de la salle des fêtes	23 193,10 €
5 - Revenu d'Occupation du Domaine Public	234,00 €

Total des recettes : 170 762.62 €

Excédent 2023 : 18 056,08 €

Excédent 2022 reporté : 170 054,38 €

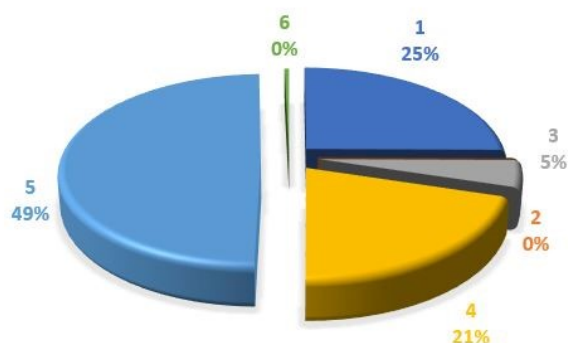
Excédent 2023 : 18 056,08 €

Résultat global 2023 : 188 110,38 €

Exercice 2023

Section « Investissement »

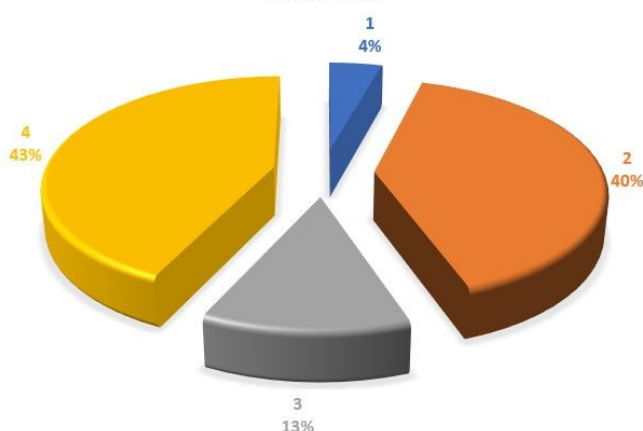
DÉPENSES



1 - Déficit reporté de 2022 :	47 056,77 €
2 - Dotations fonds divers	0,00 €
3 - Remboursements emprunts :	12 520,93 €
4 – subvention d'équipement (écoles) :	38 336,60 €
5 – Immobilisations corporelles :	92 442,01 €
6 – Créances rattachées :	750,00 €

Total des dépenses : 187 116,35€

RECETTES



1 - Amortissements :	4 077,12 €
2 - Subventions d'investissement :	37 835,44 €
3 - Dotations et fonds divers (FCTVA et taxe d'aménagement)	11 586,55 €
4 – Compte 1068 – couverture du déficit.....	40 333,77 €

Total des recettes : 93 832.88 €

Déficit 2023 : 93 283.47 €

Détail des Investissements 2023 (montant TTC) :

- Changement des volets Imp de la Cure : 13 713,95 €
- Clôture Imp de la Cure : 4 704,00 €
- Achat mini tracteur et accessoires : 26 394,49 €
- Changement de la porte d'accueil de la Mairie : 2 242,66 €
- Changement défibrillateur : 1 184,70 €
- Entretien voirie– coût : 12 282,00 €
- Finition du parcours découverte : 31 276,49€
- Achat sono : 344,80 €
- Espace sans tabac : 298,92 €

Fiscalité

	2020	2021	2022	2023
Encours de la dette (emprunt restant)	34 878,00 €	22 878,00 €	10 357,00 €	1 826,00 €
Commune (€/par hab)	134,00 €	88,00 €	40,00 €	7,00 €
Département (€/par hab)	625,00 €	577,00 €	659,00 €	703,00 €
Région (€/par hab)	826,00 €	816,00 €	809,00 €	795,00 €
National (€/par hab)	533,00 €	525,00 €	531,00 €	517,00 €
Fonds de Roulement (autofinancement)	168 232,00 €	181 385,00 €	163 331,00 €	94 827,00 €
Commune (€/par hab)	645,00 €	698,00 €	631,00 €	366,00 €
Département (€/par hab)	842,00 €	874,00 €	994,00 €	1 125,00 €
Région (€/par hab)	697,00 €	715,00 €	785,00 €	856,00 €
National (€/par hab)	688,00 €	721,00 €	775,00 €	814,00 €
source : tableau financier DGFIP				

Tous les emprunts de la commune sont soldés depuis mars 2023.

Taxe Foncière sur bâti	Taux communaux	Taux Agglo	totaux
2019	7,94	2,44	10,38
2020 *	21,91	2	23,91
2021	21,91	1,59	23,5
2022	21,91	1,17	23,08
2023	21,91	0,742	22,652
2024	23,91	0,742	24,652

Taxe Foncière sur non bâti	Taux communaux	Taux Agglo	totaux
2019	28,01	9,14	37,15
2020	28,01	8,28	36,29
2021	28,01	7,42	35,43
2022	28,01	6,56	34,57
2023	28,01	5,69	33,7
2024	30,01	5,59	35,6

* : intégration de la part départementale (13,97 %)

Le conseil municipal a voté une augmentation de 2 points des taux de taxes locales communales. Bien que les finances soient saines, il est nécessaire **d'anticiper pour les années à venir.**

La recette envisagée est estimée à 5000€.

Réalisations 2024



- Travaux d'isolation de la salle des fêtes : fermeture du auvent de la terrasse par des baies vitrées, changement des radiateurs, isolation et peinture

Montant des travaux : 51 722,70 € TTC

Subventions reçues : 28 246,00 €

- Finalisation de l'Atlas de la Biodiversité et installation du panneau pédagogique sur le parcours découverte

Montant des travaux : 15 005,95 € TTC

Subventions reçues : 11 657,30€

- Arbre de vie
- Espace sans tabac



Projets 2025

- Installation d'un abribus Chemin de Ravallin
- Entretien voirie, bâtiments communaux

Beaucoup de succès pour l'ensemble des manifestations



Carton plein pour le **concours de belote à la vache** qui s'est déroulé le Samedi 2 mars. 32 doublettes se sont affrontées en toute convivialité.

Les artisans et commerçants du canton ont largement contribué à la réussite de ce concours en offrant de beaux et nombreux lots qui ont permis de récompenser toutes les doublettes.

Chasse aux œufs perturbée :

A l'occasion des fêtes de Pâques, le comité des fêtes a organisé Samedi 30 mars une chasse aux œufs. Les rafales de vent violent, la pluie et le froid n'ont guère incité les parents à faire participer leurs enfants à cette manifestation.

12 courageux bambins ont, malgré tout, chaussé bottes de pluie et imperméables afin d'emprunter le parcours et découvrir les œufs tant convoités.

Malgré un temps incertain, la musique était en fête.

Ce Samedi 22 juin, le public est venu nombreux assister à la fête de la musique : 150 repas jambon à la broche ont été servis dans une ambiance musicale.

Alors que dans l'après-midi tout est installé, un gros orage a démonté tous les chapiteaux installés depuis le matin.

A 19 h, le soleil était de retour....On l'a échappé belle.....

Des sourires et de la pluie au **vide-greniers** du Dimanche 21 juillet.

Tout au long de la journée il a fallu jongler entre averses et éclaircies : 34 exposants ont finalement répondu présents.



Samedi 7 septembre : **concours de pétanque.**



Cette année le record de participation a été battu avec 38 doublettes. Tout avait bien commencé, sous un soleil radieux, lorsqu'un violent orage s'est abattu sur la commune vers 19h et a quelque peu gâché la fête. Chacun a gardé sa bonne humeur et a profité des grillades, saucisses, merguez et frites à l'abri pour se réconforter.

Cette année toutes les manifestations extérieures ont été arrosées.....

Assemblée générale le vendredi 14 février 2025

Saint Sulpice a soutenu financièrement ses associations, ses structures en 2024

La cantine

Achat d'équipements : équipement de cuisine, remplacement de la sauteuse, autolaveuse, chaises hautes,

1 312 €

La bibliothèque – Plaisir de lire

Subvention et Aide au fonctionnement

346 €

L'Ecole

Fonctionnement : 29 292,58 €

Investissement : 26 486,43€

Diverses Associations

Gratuité de la salle des fêtes

Votre Commune

La Croix Rouge

50€

Le centre de loisirs – Petits Loups

Réaménagement des locaux et achats d'équipements

879 €

La Ligue contre le cancer

50€

Les soutenir dans leurs projets, dans leurs besoins, profitent directement aux habitants de notre commune : des petits aux grands !

Saint-Sulpice et ses enfants

Les élèves de l'école de Saint-Didier Saint-Sulpice ont profité de nombreuses activités et sorties en 2023-2024 grâce aux précieux soutiens financiers des mairies, du sou des écoles et aux subventions du projet NEFLE (Notre Ecole Faisons-la ensemble).

En plus des sorties kayak-voile pour les CE2-CM2, de la natation pour les CE1-CM1, du vélo pour les élèves de la maternelle au CE1, les enfants ont également participé aux événements suivants tout au long de l'année.

Réalisation d'une classe extérieure décorée d'une fresque impressionniste peinte par les enfants avec l'aide de notre super intervenante Rachel Duby.
Financement par les mairies de voiles solaires



Réalisation de 3 arbres de lectures



Soirée de solidarité dans le cadre de notre action de soutien au développement de l'école maternelle tanzanienne NASEKU BEDONI



Cérémonie du 11 novembre



Réalisation d'une sculpture collective (qui a remporté le 1^{er} prix) par les CE2 CM1 CM2 et participation à la journée de commémoration de la libération de l'Ain regroupant 1 500 élèves à Echallon.



Cross de l'école

Journée de formation et passation du diplôme de 1ers secours pour les élèves de CM2



Sorties préhistoire-spéléo aux grottes du Cerdon pour toutes les classes grâce au soutien des écoles



Madame Darnand nous a quittés en cette fin d'année scolaire pour de nouvelles aventures. Les enfants perdent une excellente enseignante, professionnelle, dévouée mais l'équipe enseignante saura garder cette merveilleuse amie. Elle a été remplacée par Mme Sophie Pauget.

Pascale Lacour et Marie-Claude Maréchal, nos deux ATSEM de Maternelle nous ont quitté. Nous avons le plaisir de travailler cette année avec Aurélia Sarkees et Laurie Bourree.

L'école compte également quatre auxiliaires de vie scolaire pour accompagner les enfants en situation de handicap : Sigrid Godard, Charline Ratton, Gaëlle Pantaleon et Marion Boussemart.

A la rentrée de septembre 2024, l'école le BOCAGE compte 121 élèves répartis dans les 5 classes. Les activités ont déjà repris...

Quelques dates à retenir pour 2025 :

- Carnaval à l'école le vendredi 18 avril.
- Vente de plats à emporter, réalisés par les enfants au profit de l'école tanzanienne Naseku Bedoni le vendredi 21 mars 2025
- Kermesse de l'école : le vendredi 27 juin 2025
- Voyage à Paris : du 16 au 19 juin (CE2/CM1/CM2)

Un grand merci à tous les acteurs de ces différents projets qui font de notre école une école unique.

Jérôme Panié, directeur de l'école

Participation de la commune aux frais de fonctionnement et d'investissement (scolaire)

Années	2020/2021	2021/2022	2022/2023	2023/2024
Ecole - fonctionnement	28 724,38 €	37 022,58 €	32 537,07 €	29 292,58 €
Ecole - investissement	7 160,52 €	5 641,86 €	27 985,90 €	26 486,43 €
Cantine	4 963,58 €	5 563,91 €	5 768,04 €	5 111,75 €
Total (école et cantine)	40 848,48 €	48 228,35 €	66 291,01 €	60 890,76 €
trop perçu invest 2020		-1 947,64 €		
Net scolaire		46 280,71 €		
Nombre d'élèves à St Didier-St Sulpice	39	42	35	35
Coût total par élève (école et cantine)	1 047,40 €	1 148,29 €	1 894,03 €	1 739,74 €

Les Petits Loups (Accueil périscolaire et Centre de loisirs)

Les Petits Loups est une association gérée par des parents bénévoles élus en assemblée générale. Le conseil d'administration compte 12 membres, tous investis pour permettre à nos enfants un accueil de qualité et un service de proximité.

Le but de l'association est d'accueillir les enfants avant et après l'école ainsi que les mercredis et les vacances scolaires tout en prenant en considération la notion de loisirs et le rôle éducatif complémentaire à l'école et à la famille en proposant des activités adaptées à chaque âge.

L'association emploie une directrice diplômée qui dirige des animateurs qualifiés.

Différents projets sont élaborés chaque année et présentés lors de l'assemblée générale commune avec la cantine et le sou des écoles.

L'association a besoin de parents donc n'hésitez pas à prendre contact avec un membre du bureau ; cette expérience sera riche en rencontre et partage

Coordonnées :

Co-Présidentes : Virginie Pelus / Audrey Chevallier

Administrateur@lespetitsloups01340.com / 06.26.74.25.49

Directrice : Mélanie de Thoisy

contact@lespetitsloups01340.com / 06.31.97.79.55

Le Sou des Ecoles

Le Sou des écoles de Saint Didier/Saint Sulpice est une association qui a pour objectif de récolter des fonds pour financer des sorties scolaires, des spectacles et de répondre aux souhaits d'achats de l'équipe éducative (jeux de cours, livres ...)

Cette année scolaire 2024/2025 est marquée par le voyage à Paris qui se déroulera du 16 au 19 juin 2025. Ce sera l'occasion pour les 54 élèves de CE2, CM1 et CM2 de découvrir la capitale. Ce voyage sera financé par le Sou, les mairies et les parents.

Le bureau est composé de 13 parents bénévoles engagés qui donnent de leur temps pour faire tourner l'association, malheureusement les enfants grandissent vite et plusieurs membres vont partir en fin d'année avec l'entrée en 6ème de leur enfant. Afin de pérenniser l'association, le Sou est à la recherche de nouveaux membres.



N'hésitez pas à nous rejoindre !!!

Dates à retenir : Le bal du carnaval le 29/03/25, la kermesse de l'école le 27/06/25,

L'AG le 30/09/25, le quine loto le 16/11/25 et le marché de Noël le 05/12/25

La Cantine

Cette association continue à œuvrer pour que les enfants de l'école de Saint Didier d'Aussiat-Saint Sulpice puissent se restaurer en leur transmettant la culture du bien vivre ensemble et du bien manger avec des plats préparés tous les jours par notre cuisinière. Toutes les semaines, elle commande des produits, en priorité, frais et locaux, pour ensuite éplucher, découper, cuisiner et faire mijoter de bons petits plats.

Ce sont 93 familles qui font appel à nos services soit 95 enfants en moyenne par jour en ce début d'année scolaire.

Grâce aux mairies, toutes les tables des grands et petits ont été remplacées par des neuves. Nos manifestations nous permettent d'investir dans du matériel de cuisine et de l'équipement. Cette année, nous avons pu acheter des verres, des cuillères, un mixeur plongeant, un chariot extérieur pour les jeux (...). Merci aux participant(e)s !

Manifestations 2025 :

Vente de plat à emporter : Samedi 25 Janvier

Bal du carnaval commun : Samedi 29 Mars

Vente de chocolat de Pâques : Vendredi 11 Avril

Ventes de Tartes/Pizzas : Mai

Assemblée Générale commune (3 assos) : Mardi 30 septembre

Repas intergénérationnel avec Evasion Tradition - Octobre 2024



Vice-Président : Grégory Béchet

Secrétaire : Joëlle Manigand

Vice-Secrétaire : Sandra Yoko Nkoum

Trésorière : Sabrina Mathieu

Membres : Sonia Cornaton

Merci aux bénévoles de l'association pour leur implication et leur bonne humeur !

Ecrit par Flavie Brulay, Présidente



Années	2020/2021	2021/2022	2022/2023	2023/2024
Coût Cantine	4 963,58 €	5 563,91 €	5 768,04 €	5 111,75 €
Nombre d'élèves à St Didier-St Sulpice	39	42	35	35
Nombre de repas servis	3021	4271	3742	3765
Coût par élève pour la commune	1,64 €	1,30 €	1,54 €	1,36 €

Bibliothèque – Plaisir de Lire



Cette année encore, la bibliothèque est un lieu de culture, d'ouverture sur le monde mais aussi un lieu de passage, d'échanges, de rencontres.

Les communes de St Didier et de St Sulpice comptent de nombreux inscrits à la bibliothèque, celle-ci possède un large choix de livres : imagiers pour les plus jeunes, livres pour enfants, romans, autobiographies, documentaires, B.D, revues....

Les prêts sont totalement gratuits. La collection est constamment enrichie par des achats et par l'échange des livres mis à disposition par la bibliothèque départementale.

14 personnes bénévoles motivées s'investissent pour son bon fonctionnement, ce qui a encore permis cette année, de proposer de nombreuses activités :

*Deux permanences par semaines sont assurées : **mercredi de 16h30 à 18h30 et samedi de 10h à 12h**

*Les enfants des écoles maternelles et primaires se rendent très régulièrement à la bibliothèque pour emprunter des livres, une animation autour d'un album est proposée une fois par mois aux plus petits.

*En juin, les enfants ont pu réaliser une carte sur le thème des fleurs et profiter de la lecture de contes.

*Un livre a été offert aux jeunes enfants lors de l'animation « première page »

*Deux bouquineries ont permis de recycler des ouvrages : lors la vente des plats de la cantine à St Didier et pour la Farfouille de St Sulpice).

*Une soirée culturelle est proposée cette année, le 30 novembre avec une pièce de théâtre de la Compagnie Pat à Trac.

*Et enfin, la bibliothèque a pu investir dans du nouveau mobilier et décoration à l'occasion de la réfection et du réaménagement de celle-ci, avec l'aides des communes.



N'hésitez pas à venir nous rencontrer aux permanences, aux animations pour découvrir nos nouveautés, échanger... Nous vous attendons nombreux !

Années	2020/2021	2021/2022	2022/2023	2023/2024
Bibliothèque (frais remboursés)	295,37 €	294,49 €	271,90 €	245,39
Subvention de la commune	100,00 €	100,00 €	100,00 €	100,00 €
Nombre d'habitants	261	259	259	263

Union des chasseurs de St Didier-St Sulpice



Notre société, composée de 45 membres, dont le territoire de chasse, d'environ 1700 hectares, se partage entre la commune de St DIDIER et une partie de St SULPICE (250 hectares environ), a pour but le développement de la faune sauvage, sa protection, son repeuplement, la régulation des ESOD (Espèces Susceptibles d'Occasionner des Dégâts), la répression du braconnage et l'exploitation rationnelle de la chasse.



Toutes ces activités, sont exercées en respectant la politique cynégétique et les quotas de prélèvements mis en place par la fédération départementale de la chasse, mais également en concertation avec les acteurs locaux et autres usagers de la nature, qu'ils soient agriculteurs, promeneurs, cyclistes, etc.

Les chasses collectives aux gros gibiers sont organisées le samedi matin dès la date d'ouverture générale, puis également les mercredi après-midi à partir du mois de novembre, jusqu'à réalisation du plan de chasse.

Si présence de sanglier sur le territoire, des battues peuvent également être organisées les autres jours de la semaine (hors mardi et vendredi, jours sans chasse).

La chasse du petit gibier est pratiquée tous les dimanches et jours fériés, également les samedi après-midi à partir de novembre pour la bécasse des bois.

Nous mettrons toujours tout en œuvre pour que nos activités soient pratiquées par les membres de notre société en toute sécurité, dans le partage de la nature et le respect des autres usagers des espaces naturels.

La chasse est mal aimée lorsqu'elle est mal connue, aussi, n'hésitez pas à venir nous rencontrer pour discuter lors de nos ventes de gibier à emporter :

*Le samedi avant Noël (21 décembre 2024) : vente de terrines de gibier et civet de chevreuil.

*Le samedi avant Pâques (19 avril 2025) : vente de terrines et boulettes de sanglier.

Pour tous renseignements : Cédric DESMARIS (président) 06.50.16.28.12

Le bureau.



Société de Chasse (Marsonnas-St Sulpice)



« Piquets déflecteurs :
Protection traversée du gibier »

Président : Cavillon Thierry (06 28 71 34 51) Vice-président : Rolly Franck - Secrétaire : Verne Damien - Trésorier : Maréchal Lionel - Membres : Moiraud Thibault – Jay Anthony – Daujat Samuel

Sans compter les battues collectives et la chasse du petit gibier, d'autres activités ont animés notre société pour cette année 2024 :

Coté sécurité : des **piquets déflecteurs** sont positionnés sur les abords de routes principales. Ces piquets consistent par la vibration de la cloche supérieure à l'approche d'un véhicule : permet d'apeurer, de détourner les bêtes voulant traverser la route et éviter les possibles collisions. Par-contre pour l'entretien des espaces verts et les curages de bords de route, ils sont ponctuellement déposés et remis par nos soins en lien avec les services techniques concernés.

Coté régulation : La régulation des **ESOD** (Espèces Susceptibles d'Occasionner des Dégâts) que ce soit en battue ou en prélèvement par piégeage ont été réalisés durant toute l'année.

Coté amicale : soirée dansante du samedi 10 février 2024 fut fort appréciée avec la présence de 150 personnes, elle est planifiée **en 2025 pour le samedi 08 février**.



Une nouvelle action nommée "**J'aime la Nature Propre**" ou "**Faite la chasse aux déchets**" motivée par notre Fédération de chasse a permis de faire un ramassage des débris aux abords des routes et chemins (voir à l'intérieur des bois et champs). Elle fut réalisée le dimanche 17 mars 2024 matin, environ 200kg (2m3) de débris en tout genre ont été ramassés durant cette matinée. Cette activité sera reconduite cette année le **dimanche matin 16 mars 2025**.

Un concours de pétanque sur invitation fut réalisé le 08 juin 24 pour compléter nos revenus, il sera reconduit pour le **samedi 14 juin 2025**.

Nous maintenons aussi nos plats à emporter de Gibiers qui sera vendu le 17 novembre 2024 et planifié pour le **dimanche 16 novembre en 2025**.

Nous restons disponibles pour tout questionnement et toute personne voulant nous rejoindre doit se manifester par courrier avant le 01 juillet de l'année, adressé par mail au président. (tcncjc@orange.fr)

Football Club

*(Curtafond, Confrançon, St Martin le Châtel, St Didier d'Aussiat,
St Sulpice)*



Educateurs

Cette saison, le club de football met l'accent sur la formation des jeunes de 5 à 10 ans.

Le retour de Ludovic Piret comme responsable de l'école de foot doit permettre aux enfants de progresser tout en prenant du plaisir.

Ludovic, âgé de 46 ans, est natif de St Martin. Il a joué au club plusieurs saisons, encadré les enfants jusqu'en 2015 avant de partir pour le club de Marboz où il réside.

Son rôle est de préparer des séances adaptées à chaque catégorie et d'encadrer les éducateurs bénévoles. Il doit aussi veiller au respect des lois du jeu, de l'adversaire et de l'arbitre.

Les séances se découpent en plusieurs ateliers où l'accent est mis soit sur la motricité, la vivacité ou la technique. Elles durent entre 1h et 1h30 suivant l'âge.

L'équipe d'éducateurs est composée de jeunes joueurs U18, seniors, d'une féminine et de parents dévoués.

17 joueurs U7 (5/6ans), 19 joueurs U9 (7/8ans) et 22 joueurs U11(9/10ans) ont débuté la saison.

La compétition se déroule sous forme de plateaux les samedis matin à 10h. Chaque équipe dispute plusieurs matches.

Les dirigeants souhaitent une bonne saison à tous ces jeunes joueurs et remercient les éducateurs qui s'investissent.

Planète Tennis

La saison est lancée pour Planète Tennis avec le début de l'école de tennis dans la salle de sport de St Didier d'Aussiat, et les gymnases de Confrançon et Montrevel en Bresse. Une trentaine d'élèves répartis en 8 groupes ont fait leur rentrée sous la houlette de Guillaume Beynel, notre enseignant diplômé d'état. Des places étant toujours disponibles dans certains groupes, n'hésitez pas à nous contacter !

Cette rentrée est marquée par une baisse des tarifs d'adhésion et de l'école de tennis afin de rendre notre sport accessible au plus grand nombre. Pour financer toutes ces mesures, le club va organiser en 2025 une vente de tartes cuites au feu de bois ainsi que sa traditionnelle vente de bréchetts accompagnés de crêpes vonnassiennes.

Dans les projets pour cette nouvelle saison, le club va lancer une nouvelle activité : **le**

pickleball. Cette discipline est un nouveau sport de raquette, pratiqué en intérieur ou en extérieur, dans lequel deux ou quatre joueurs frappent une balle en plastique creuse sur un terrain de la taille de celui du badminton. Si vous êtes intéressé, contactez le club sur planete.tennis@fft.fr ou au 06.17.14.03.45.



Côté tennis, et fidèle à sa vocation de club compétiteur, plusieurs équipes hommes et femmes ont été engagées dans les championnats seniors + 35 ans en octobre, d'autres seront engagées dans les championnats seniors et jeunes. Notre tournoi de printemps aura lieu cette année du 28 mars au 12 avril 2025. La convivialité n'est pas en reste avec l'organisation d'une paëlla ouverte à tous - adhérent ou non - le 13 avril !

Venez nombreux !

Evasion Tradition

Notre association a pour but de réunir des retraités pour jouer aux cartes, scrabble, tarot..... en leurs permettant de se rencontrer de manière conviviale, parfois autour d'un repas.

Depuis plusieurs années, nous organisons aussi deux marches par mois et une activité de gymnastique douce hebdomadaire.

On organise aussi des sorties comme une balade en bateau à Pont de Vaux.



Sapeurs-Pompiers

Une convention entre la mairie de Saint-Didier d'Aussiat et Saint-Sulpice a été signée et a pris effet au 1^{er} janvier 2024. Elle permet aux sapeurs-pompiers volontaires d'intervenir sur la commune.

Voici en photos les trois dernières recrues 2024 de la compagnie ;

de gauche à droite : Emmanuel Sauge, Jérémie Quentin et Benoit Guichardon,

ce qui porte la compagnie à 19 sapeurs.

La caserne est grande ouverte à de nouveaux volontaires ! Si une personne veut bien pousser la porte et s'investir dans la compagnie...



Don du Sang (St Didier-St Sulpice)



Cette association organisera deux manifestations en 2025 :

- une vente de brioches en forme de cœur, qui aura lieu le dimanche matin 13 avril 2025, et un repas dansant pour fêter les 40 ans de l'amicale qui se déroulera le samedi soir 6 septembre 2025 à St Didier d'Aussiat.

De plus, nous organiserons notre assemblée générale le vendredi 7 février 2025 à **St Sulpice**.

Le bénéfice rapporté lors de nos manifestations permet d'offrir aux donateurs des tartes lors des collectes de sang. Le repas champêtre permet surtout aux donateurs et aux personnes les soutenant de passer une journée conviviale en compagnie d'une équipe dynamique et investie.

Mais avant tout, ses actions menées permettent de faire la promotion du don du sang, car il y a un grand manque de donateurs.

Venez donc nombreux le jeudi 23 janvier et le mercredi 20 août 2025 de 16h à 19h lors des collectes de sang à Saint Didier d'Aussiat, et les jeudis 22 mai et 4 décembre 2025 à St Martin le Châtel.



La salle des Fêtes

La réservation de la salle se fait en mairie, au moins trois semaines à l'avance, aux horaires d'ouverture.

Les clefs sont données le vendredi entre 8h et 10h et restitution des clefs avec état des lieux le mardi entre 8h et 10h.

Tarif applicable depuis le 1^{er} mai 2024 :

Toutes les informations sont également sur notre site internet. (www.saint-sulpice01.fr)

La location de la vaisselle se fait uniquement auprès du comité des fêtes. (Gilles BONNIN au 04 74 50 52 04)

		Habitants et associations de la commune	Habitants et associations hors commune
Location de la salle	1 jour (mardi, mercredi, jeudi)	80 euros	NON
	week-end (du vendredi matin au mardi matin)	140 euros	250 euros
Consommation électricité	30 cts d'euro le Kwh		
Caution	400 euros pour la salle et 100 euros pour le ménage 1 attestation responsabilité civile à jour		

Arbre de vie



Le 29 juin a eu lieu l'inauguration de l'arbre de vie (plantation d'un prunus) en partenariat avec FRANCE ADOT 01.

Cet arbre est le symbole du don et affirmer la reconnaissance aux donneurs d'organes, de tissus et de leurs familles.

Espace sans tabac

Ce même jour, avait également lieu la signature de la convention et l'inauguration de l'espace sans tabac, en partenariat avec La Ligue Contre le Cancer de l'Ain.

Il se situe, vers le parcours découverte, Allée de la Forêt.

Cet endroit s'est imposé car lieu sportif donc sans tabac.



En question

Quelles démarches de l'Agglomération sont possibles en ligne ?

Le site grandbourg.fr s'enrichit de nouveaux services en ligne. L'Agglomération se rapproche ainsi des habitants, en leur permettant de réaliser certaines démarches, demander des informations et signaler des dysfonctionnements.

UN GUICHET DE SERVICE PUBLIC DÉMATÉRIALISÉ

L'Agglomération est compétente dans de nombreux domaines dont neuf peuvent faire l'objet de demandes directement sur grandbourg.fr. Réserver des cours à la piscine carré Tonique, pré-inscrire son enfant à la crèche, prendre un rendez-vous pour un composteur, postuler à un emploi sont quelques-uns des services proposés.

Mes démarches

es services en ligne



Eau potable



Assainissement



Enfance et jeunesse



Loisirs et sport



Amphithéâtre d'Agglomération



Déchets



Transports et mobilité



Les offres d'emploi et stages



Etik'table

SIMPLE ET RAPIDE

L'utilisation est facile : il n'est pas obligatoire de créer un compte. Il faut seulement renseigner une adresse mail. L'utilisateur est informé du traitement de sa demande par des notifications qu'il reçoit sur sa messagerie. Les formulaires en ligne assurent également que la demande est transmise au bon interlocuteur et réduisent le délai de réponse.

UN SERVICE ÉVOLUTIF

Le portail Mes démarches est disponible depuis le 1^{er} juillet. Au fil des mois, il va s'enrichir de nouveaux services. A suivre régulièrement sur grandbourg.fr.

#15

Ecote pratique



Et si ça commençait par vous ?

Tri des déchets :
suivez le guide

Avec ce magazine, vous recevez un guide rappelant tous les bons gestes pour trier, réduire et réemployer ses déchets.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le tri s'est considérablement simplifié. **Tous les emballages et tous les papiers vont dans le contenant jaune.** Il faut les déposer en vrac sans imbriquer les emballages. A défaut, ils ne peuvent pas être recyclés.



QUE FAIRE DU TEXTILE ?

Des bennes sont disponibles dans les communes (liste sur refashion.fr). **Tous les textiles propres et secs** (vêtements, linge de maison, chaussures) **peuvent être déposés** : même les chaussettes trouées et les jeans abîmés.



Besoin d'un renseignement ?
0 800 86 10 96 (appel gratuit).

Transport scolaire :

Rendez-vous sur le site : [www.grandbourg.fr / Transports](http://www.grandbourg.fr/Transports)

Rubis à votre écoute : 04 74 45 05 06

Transport à la demande : 04 57 38 37 01

Collectes des ordures ménagères et tri :

Rendez-vous sur le site : [www.grandbourg.fr / Déchets](http://www.grandbourg.fr/Déchets)

Direction de la gestion des déchets : 0800 86 10 96

Composteur (bois ou plastique) de 400l au prix de 25€.

Gestionnaire de l'eau potable :

SOGEDO – agence de Saint-Rémy 01310

250 Allée de la Veyle

Tel 04 27 30 06 70

Carte d'identité, Passeport, Permis, Immatriculation de Véhicule :

www.ants.gouv.fr : uniquement – *les autres sites sont payants et peuvent être frauduleux.*

Déchetterie d'Etrez (« Bois Grisard » - Bresse-Vallons) :

Horaires d'été (du 1/07 au 31/08) : du lundi au samedi : 7h-13h

Horaires d'hiver (du 01/09 au 30/06) : du lundi au vendredi 9h-12h et 14h-18h
et samedi : 8h-12h et 14h-18h

SOCIAL :

CAF de l'AIN : 4 Rue Aristide Briand – 01000 BOURG EN BRESSE tel : le **32 30**

Assistantes sociales :

Conseil départemental de l'Ain : le **30 01** (numéro gratuit) vous oriente dans vos démarches, du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

MSA Ain-Rhône : 15 Avenue du Champ de Foire (1^{er} étage) 01000 BOURG EN BRESSE
Tel : 04 74 45 99 00

AMELI – CPAM de l'Ain : 1 Place de la Grenouillère, 01015 Bourg en Bresse cedex

Tel : 36 46 - site : <https://www.ameli.fr/>

Du Lundi au Vendredi : de 08h00 à 12h30 de 13h30 à 16h30 – uniquement sur rendez-vous

Conciliateur de justice : habilité à traiter les conflits de voisinage

M. Jean-Marc BIERRY tient une permanence en Mairie de Montrevel – le 2^{ème} mercredi matin de chaque mois, de 9h à 12h30.

Prise de rendez-vous à l'accueil de la mairie de Montrevel au : 04 74 25 68 96.

Associations utiles

croix-rouge française



Croix-Rouge Française

Hôtel de Ville

01340 Montrevel en Bresse.

(Contact ou envie d'être bénévole : 06-15-25-92-26)



Ligue contre le Cancer

Comité de l'Ain

56 Rue Bourmayer

01000 BOURG EN BRESSE.

Téléphone : 04 74 22 58 96

www.liguecancer01.net



ADMR de l'Ain

801, rue de la Source

CS 70014

01442 VIRIAT Cedex

Horaires d'ouverture :

du Lundi au Vendredi

de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Téléphone : 04 74 23 21 35

<https://www.fede01.admr.org/>

LOU VE NOU : Accueil de jour-Alzheimer. Tel : 06 71 40 93 06



CLIC du Bassin Burgien :

11 rue Aristide Briand, 01000 Bourg-En-Bresse

Heures d'ouverture du lundi au vendredi : 8h30-12h30/

13h30-17h00

04.74.22.11.11

clicbassinburgin@adag01.fr

Suivez l'actualité du CLIC sur notre site : www.adag01.fr



4 rue Tony Ferret

01004 BOURG-EN-BRESSE

Tél : 04.74.45.51.82

@ : contact@adapa01.com

<https://www.adapa01.fr/>



**Association Intermédiaire
Domicile Services**
Des solutions proches et solidaires

membre du réseau







www.services-ain.com
801, rue de la source
01442 VIRIAT CEDEX
04.74.23.23.81 - 07.87.02.29.06
domicile.services01@gmail.com



L'Association Intermédiaire Domicile Services (AIDS) est une association créée par le réseau ADMR.

Depuis plus de 30 ans, elle recrute des personnes à la recherche d'un emploi et les met à votre disposition en vous proposant des services de qualité.

- Nous opérons une **gestion administrative complète** (déclarations sociales, contrats de travail, bulletins de salaires...).
- Si vous êtes une association, un bailleur social, une collectivité, une entreprise ou un particulier, vous pouvez faire appel à l'AIDS.
- Si vous êtes à la recherche d'un emploi, n'hésitez pas à nous adresser votre candidature.

